

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du 27 Mars 2024

Association Foncière Pastorale Salle des associations

Présents : Maryline Duval — Didier Buisson-. Pascale Buisson. Lazier Raymond. Margueron Guy. Buisson Bruno. Bermond Jean Louis. Lozat Georges. Buisson Alain

Procurations : Danielle Buisson à Pascale Buisson

Excusés : Dominique Ernaga Eric Buisson

Ordre du jour

1 Vote du compte de Gestion 2023

2 Vote du compte administratif 2023

3 Divers

Mme La Présidente demande de rajouter à l'ordre du jour : Trois points

Travaux de végétations / Soutien ferme des Arcosses / Etat des lieux de Villarodin avec la ferme des Arcosses en lien avec le PPT (Plan Pastoral Territorial)

1- Compte de gestion 2023 : Lecture du compte de gestion

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil syndical présents et représentés

2- Compte administratif 2023 : Lecture du compte Administratif

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil syndical présents

3 Point Dossiers PPT : Trois dossiers ont été rédigés pour le PPT, un COPIL (comité de pilotage) s'est réuni et a statué ainsi.

A- Travaux de végétations : Pour le COPIL, ces travaux sont d'ordre d'entretien et pas de réouverture des milieux, donc pas de subventions. Après discussion le conseil syndical l'AFP prendra en charge deux jours de travaux, et pas quatre comme projeter dans le dossier. (Journée travaux de végétations 850 euros / jours

B- Parc de contention caprins Ferme des Arcosses : Le COPIL apporte son soutien financier à hauteur de 80% de subventions à condition que le matériel reste la propriété de l'AFP. Après échange le conseil syndical est favorable et souhaite faire une location/ vente à la « ferme des Arcosses » pour le transfert de ce matériel (en cohérence avec les dates du bail rédigé pour le GAEC des Arcosses.) Prix du matériel 3077,09TTC

C- Achat transfert de lait pour le GAEC des Arcosses : 1845€

L'AFP va faire l'achat de cet appareil puis le proposera en location /vente à la ferme des Arcosses. Le conseil syndical fera une location /vente avec la Ferme des Arcosses suivant la durée du bail.

4- Ferme des Arcosses :

Un panneau de signalétique sera posé dans le sens Avrieux – Villarodin sur une parcelle EDF, avec leur accord. Une demande a été formulée auprès d'EDF pour réaliser quelques travaux de végétations sur leurs parcelles, (débroussaillage et coupe de pins) nous sommes en attente d'un retour.

Suite à une discussion avec les exploitants du « GAEC ferme des Arcosses » sur la gestion des parcelles de fauche et de l'importance d'avoir du fourrage local pour leur exploitation, Mme la présidente propose au conseil syndical de rajouter au bail du GAEC, la zone de Chatalamia en fauche. Pour rappel, cette zone est entretenue par des habitants du secteur. Donc, à l'unanimité le conseil syndical se prononce favorable pour écrire un avenant au bail du GAEC de la ferme des Arcosses pour le rajout de cette zone.

5-Organisation de la corvée de l'AFP : Samedi 27 avril 2024 (date identifiée pour le moment)

Lieux Le merlon à la chaussine, parcourir les parcelles entre le Bourget et Amodon. Les zones seront données au départ de la journée de ramassage. A l'issue de cette corvée, un apéro rencontre avec M Renato Pellizzaro apiculteur sur la commune. La vie des abeilles.

En amont de cette journée, des déchets de type ferraille seront déposer dans un endroit qui reste à définir pour ramassage ultérieur. Les habitants de la commune pourront entreposer ces matériaux sur cette zone.

6- Zone des tufs :

Les responsables du centre équestre habitent Modane et ont une convention avec l'AFP de Villarodin Bourget pour des zones vers le plan d'eau de pêche de Modane. Le conseil syndical souhaite leur proposer la zone des Tufs pour la pâture. Il nous reste à fixé une visite sur site et établir un contrat de location. Pour rappel Mr Berthelot Thierry a été informé par lettre recommandée de la résiliation de son contrat de location pour cette zone.

7- Aménagement habitation Chalet de l'Orgère :

Suite à la demande auprès de la commune pour l'extension du chalet communal de l'Orgère, pour pouvoir loger sur le même site deux exploitants agricoles, Mme la présidente fait part au conseil syndical que la commune ne souhaite pas réaliser es travaux. M Buisson Bruno adjoint à la commune nous explique les points négatifs de ce projet (cohabitation périlleuse).

Par contre la commune serait favorable pour qu'un atelier de transformation se fasse dans le chalet actuel, notre interrogation reste sur la répartition du chalet entre le Gaec des arcosses et Le GP de la partie.

L'AFP possède, un logement de type, bungalow, sur le site, et souhaiterait l'installer de façon pérenne. Une demande sera formulée auprès de la commune pour l'installation de ce logement proche du chalet actuel, pour utiliser les réseaux d'eau et électricité ce qui favoriserait le logement (actuellement solaire et toilettes sèches) Mme la présidente va en discuter avec M le Maire de la

commune.

8- Démission de Pierre Margueron

Après 24 ans dans le bureau de l'AFP Pierrot Margueron souhaite laisser sa place, nous le remercions pour son implication et prévoyons d'organiser un apéritif en son honneur.